

AR Prefecture

063-216303537-20220603-2022_06_27-DE

Reçu le 08/06/2022

Publié le 08/06/2022

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil vingt-deux, le 3 juin à 20 h30
- présents	06	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué
- votants	08	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
- absents	04	séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 30 Mai 2022
Date d'affichage : 30 Mai 2022

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT), BLANCHARD Pierre, OLLEON Daniel (pouvoir à DESGEORGES Chantal)
Absent : BLANC-PAGET Paule
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération n° 27 – 2022

Objet : vente terrain communal suite à division parcellaire

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prix de vente de la parcelle cadastrée ZB 60, rue du Marché aux Chèvres, au bourg, a été défini par la délibération n° 40 – 2020 du 2 octobre 2020 au prix à 6.00 € le m².

La société GEOVAL a été chargée du volet foncier, bornage et division.

Il en résulte que la parcelle se décompose ainsi :

- ZB 154 : 20 a 00 ca
- ZB 155 : 0 a 74 ca
- ZB 156 : 44 a 37 ca
- ZB 157 : 0 a 31 ca
- ZB 158 : 10 a 16 ca

Les parcelles ZB 154 et ZB 158, d'une contenance totale de 30 a 16 ca seront vendues à M. MASSON Thierry et Mme FAURE Bénédicte au prix convenu de 6 euros le m², soit 18 096.00 euros.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide cette proposition.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 07 juin 2022
et publication ou notification du 07 juin 2022

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

